

Nyon, le 27 avril 2014

Postulat « Pour des bornes de recharge à Nyon pour des voitures électriques »

La Municipalité de Nyon et le Conseil communal veulent encourager les gens à se déplacer à Nyon par transports publics et par mobilité douce.

Pour diminuer la pollution de l'air ainsi que les nuisances sonores à Nyon les Verts aimeraient aussi faciliter le passage du parc automobile à l'électromobilité par l'installation de bornes électriques de recharge pour les voitures.

On a actuellement installé à Nyon seulement des bornes pour les scooters et pour les vélos électriques.

Plusieurs constructeurs de voitures européens et japonais produisent depuis quelques années ces véhicules « zéro émission ». Depuis 2010 ces voitures posent leurs roues dans nos rues. Des fourgonnettes électriques zéro émission sont aussi commercialisées en Suisse depuis 2011.

Les véhicules électriques zéro émission ont un équipement comparable aux autres véhicules, sans émission et sans bruit. Leur autonomie est d'environ 150 km, après quoi il faut faire le plein d'électricité (qui coûte environ 3 francs).

On prévoit qu'en Suisse 10% des véhicules seront zéro émission dans 10 ans. Mais bien évidemment tous ces véhicules devront être rechargés régulièrement. Pour ravitailler un véhicule électrique zéro émission, il y a trois méthodes :

- Le rechargement au domicile ou au bureau en 4 à 8 heures au moyen d'une simple prise domestique
- Un chargement normal de 2 à 4 heures par une prise spéciale (plus puissant)
- Le rechargement via des bornes de recharge rapide, on obtient ainsi 80% de la capacité de la batterie en 30 minutes et 50% de la capacité en 15 minutes

Dès lors des bornes de recharge, munies de compteurs « intelligents » pour la facturation du courant consommé devront être installées sur les parkings publics, condition sine qua non pour voir évoluer ces véhicules zéro émission dans nos villes, mais force est de constater que la Suisse n'est pas encore à la pointe dans ce domaine. En ce moment il y a 164 bornes publiques en Suisse (il y a environ 140 villes en Suisse), par comparaison, les Pays-Bas qui ont la même surface que la Suisse ont plus de 6000 bornes électriques (semi)-publiques. La ville d'Amsterdam offre déjà 800 bornes (2000 sont prévues pour 2015). Des bornes ultra rapide sont également implantées tout au long des autoroutes. Les services industriels de Lausanne (SiL) viennent de signer un accord avec Green Motion pour la diffusion d'une gamme de bornes (voir communiqué de presse du 22 avril 2014).

Plusieurs fabricants Suisse de bornes de recharge sont sur le marché. Les bornes de recharge fonctionnent à prépaiement ou au moyen de cartes bancaire, de crédit etc. Il est clair que l'électricité fournie par ces bornes doit être labellisée.

Conclusions :

Dès lors si nous voulons moins dépendre des énergies fossiles et mieux respecter les normes anti-pollution, surtout dans nos villes, et contribuer à la diminution des émissions de gaz à effets de serre nous devons faciliter l'utilisation de véhicules zéro-émission. C'est pourquoi nous demandons à la Municipalité d'étudier l'implantation à Nyon des installations de recharge rapide pour véhicules électriques zéro émission, **alimentées en courant vert uniquement**.

Ces emplacements seraient équipés de bornes de recharge munies des mêmes dispositifs de paiement que les pompes à essence. Elles pourraient être communales ou la propriété d'un distributeur d'électricité.

Des panneaux explicites placés aux entrées de la ville signaleraient ce dispositif et son emplacement. Ce postulat colle parfaitement à l'image de Nyon, cité de l'énergie.

Au nom des Verts

Bernadette Nelissen